

### Démarches simplifiées

Webinaire du 8 septembre 2022





Effectuer une démarche administrative en ligne

demarches-simplifiees.fr



d'une administration?

Réalisez vos demandes en toute simplicité et retrouvez vos

Date passage à l'âge adulte : 1 mars 2018

Date de naissance: 2015

Qu'est ce donc? une application développée par l'Etat

Que fait'elle ?: Elle propose un service en ligne afin de créer des téléservices en quelques minutes et d gérer les demandes des usagers sur toute la durée de vie d'un dossier (saisie, instruction, décision)

Caractéristiques: Application Open source, déployée (On primise) par plusieurs organismes ou services publics (Ministères des Armées, Santé, Gouv. Polynésien, Adullact...)







#### Créée en 2016, notre équipe regroupe toutes les compétences attendues!



Philippe Vrignaud Intrapreneur



Rédouane Bouchane Chargé des relations institutionnelles



Simon Lehericey Développeur/Ops



Christophe Robillard Animateur Communauté



Camilya Dellali Chargé de dév<u>elo</u>ppement



Paul Chavard Développeur



Martin Fourcade Développeur



Colin Darie Développeur



Bouchra Lazaar Chargé de développement



Nicolas LAURENTI Ops



Kara Diaby Développeur











•Prix spécial du jury : Le prix spécial du jury 2021 est décerné à la <u>DINUM</u> (Direction Interministérielle du Numérique) pour avoir poussé <u>Démarches Simplifiées</u>, qui au delà d'une solution 100 % open source de dématérialisation des démarches, offre une approche différente de la relation usager/agent. Véritable plateforme de standardisation et partage développée de façon collaborative, DS est utilisable potentiellement par 70 millions de français, et offre davantage de responsabilité aux agents publics en leur donnant la main sur leur environnement de travail et la possibilité d'enrichir l'outil.

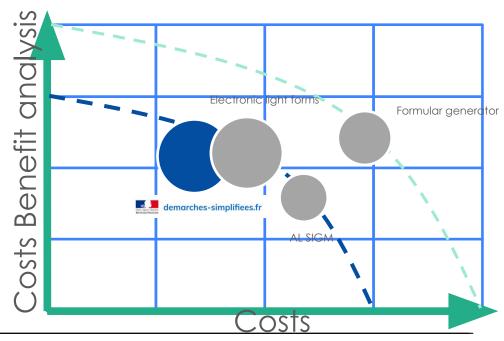


## Meilleur rapport qualité-prix pour un dispositif de dématérialisation (comparatif UE 2019)

Après une étude commandée par la commission en 2019 établissait un benchmark entre différents outils de génération de formulaires, « demarches-simplifiees », une solution développée par le Gouvernement Français, Open source, sortait gagnante du comparatif

More concretely, the form generator to be reused would be Demarches-simplifiees.fr, used by public authorities in France. This tool has proved to be the most cost-effective in terms of development, management, business analysis and technology analysis, testing and maintenance, incurring a total cost of 438.170,00 EUR and 817,20 person days for its initial release

### Cost benefit result





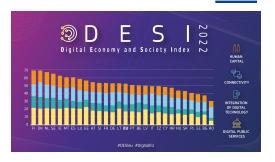




## Démarches simplifiées : un levier pour accélérer la transformation numérique

The Digital Economy and Society Index (DESI) 2022

The Digital Economy and Society Index (DESI) summarises indicators on Europe's digital performance and tracks the progress of EU countries.



«La France progresse vers la conception et la fourniture de services numériques pour les citoyens et les entreprises et vers la numérisation des soins de santé. Elle accroît la production et l'utilisation de cartes d'identité numériques en rendant les procédures les plus fréquemment utilisées disponibles en ligne sur la plateforme demarches-simplifiees.fr et en faisant un meilleur usage de l'IA et de l'informatique en nuage pour les services publics. La France doit poursuivre ces efforts si elle veut atteindre l'objectif fixé dans la décennie numérique consistant à ce que 100 % des services publics essentiels soient fournis en ligne aux citoyens et aux entreprises de l'Union. La France utilise également des dossiers médicaux électroniques, disponibles pour tous les citoyens depuis le début de l'année 2022. »

### Pourquoi demarches-simplifiees.fr





## La dématérialisation des démarches est un chantier devant nous

Seulement 30% des démarches administratives\* de l'Etat en France sont accessibles en ligne

Moins de 15% sont dématérialisée et interactives

80% des démarches ont une volumétrie inférieure à 10 000 dossiers par an

- 75% des démarches ne font pas l'objet de système d'information de traitement (backoffice)
- Des besoins de réactivité, d'urgence, d'adaptabilité

La France: 21 ème sur 27 pour le préremplissage des données en ligne

L'ennemi de la dématérialisation: le mail et la boite fonctionnelle ou personnelle de

\*On extremely dar il démarche administrative » toute procédure engagée par un usager auprès d'une autorité investie d'une mission de service public, qui s'effectue par le biais d'un support permettant un transfert d'informations utiles au traitement d'un dossier, en vue de l'obtention d'un droit, pour exercer un devoir, ou effectuer une demande.

On entend par dématérialisée, une procédure effectuée entièrement en ligne, dont le traitement est effectué sur un support numérique, et dont la décision est communiquée selon les mêmes vecteurs.





### Les fondements de DS



### Pour les usagers et les instructeurs

- •faciliter la dématériarialisation de démarches,
- •simplifier le remplissage de dossiers,
- •faciliter l'instruction des dossiers par les agents publics

### Simple et accessible

- •elle répond véritablement à un besoin partagé par le plus grand nombre,
- •elle va dans une direction de simplification pour les utilisateurs.

#### Collaboratif

DS doit offrir la possibilité de construire et instruire des dossiers de demande à plusieurs.

### Générique

DS permet de créer des formulaires pour de nombreux types de démarches et de nombreux usages.

### Humble et transparent

DS prend le parti de faire confiance à ses utilisateurs. C'est un outil qui donne de l'autonomie.

### Sécurisé et confidentiel

DS sécurise les données et les échanges, garantie l'authenticité et la confidentialité des informations.

### Contournable

DS laisse la possibilité à l'usager et l'agent administratif d'interagir entre eux par d'autres moyens que son interface numérique.

#### Ouvert et extensible

DS expose une API et offre ainsi la possibilité à une administration d'étendre les fonctionnalités de DS à des besoins spécifiques.



### La dématérialisation publique pour tous



- pour les usagers comme pour les agents
- à moindre coût
- le plus facilement possible
- avec des fonctions collaboratives innovantes et profiter de toutes les ressources numériques publiques disponibles
- en faisant économiser de l'argent à l'Etat et au contribuable : 4000 procédures publiques x 20k€ = 80M€ (alors qu'un outil mutualisé comme "demarches-simplifiees.fr" coûte 80 fois moins cher.







Articles du CRPA: Code des Relations entre le Public et l'Administration

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000031366350

### Point 1 : Faciliter le droit à la saisine par voie électronique Article L112-8

• Toute personne, dès lors qu'elle s'est identifiée préalablement auprès d'une administration, peut, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, adresser à celle-ci, par voie électronique, une demande, une déclaration, un document ou une information, ou lui répondre par la même voie.

### Point 2 : Le passage par un téléservice peut être déployé en sus et place de la saisine par mail .... Article L112-9

- L'administration met en place un ou plusieurs téléservices, dans le respect des dispositions de <u>loi n° 78-17 du</u>
   <u>6 janvier 1978</u> relative à l'informatique et aux libertés et des règles de sécurité et d'interopérabilité prévues aux chapitres IV et V de l'ordonnance n° <u>2005-1516</u> du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives.
- Lorsqu'elle met en place un ou plusieurs téléservices, l'administration rend accessibles leurs modalités d'utilisation, notamment les modes de communication possibles. <u>Ces modalités s'imposent au public.</u>
  Lorsqu'elle a mis en place un téléservice réservé à l'accomplissement de certaines démarches administratives, une administration n'est régulièrement saisie par voie électronique que par l'usage de ce téléservice.







### Point 3: L'identification d'un usager dans le cadre d'un téléservice est facilitée:

- •Article R112-9-1 Créé par <u>Décret n°2016-1411 du 20 octobre 2016 art. 1</u>
- •Pour une entreprise, son numéro d'inscription au répertoire des entreprises et de leurs établissements, s'il s'agit d'une association, son numéro d'inscription au répertoire national des associations et, dans les autres cas, ses nom et prénom et ses adresses postale et électronique »

### Point 4: Formuler une décision par le biais d'un téléservice est légal

- •L212-2: Sont dispensés de la signature de leur auteur, dès lors qu'ils comportent ses prénom, nom et qualité ainsi que la mention du service auquel celui-ci appartient, les actes suivants :
- •Les décisions administratives qui sont notifiées au public par l'intermédiaire d'un téléservice conforme à l'article <u>L. 112-9</u> et aux <u>articles 9 à 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005</u> relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ainsi que les actes préparatoires à ces décisions ;







### Point 3: L'identification d'un usager dans le cadre d'un téléservice est facilitée:

Article R112-9-1 Créé par <u>Décret n°2016-1411 du 20 octobre 2016 - art. 1</u>

Pour une entreprise, son numéro d'inscription au répertoire des entreprises et de leurs établissements, s'il s'agit d'une association, son numéro d'inscription au répertoire national des associations et, dans les autres cas, ses nom et prénom et ses adresses postale et électronique »

### Point 4 : Formuler une décision par le biais d'un téléservice est légal

L212-2: Sont dispensés de la signature de leur auteur, dès lors qu'ils comportent ses prénom, nom et qualité ainsi que la mention du service auquel celui-ci appartient, les actes suivants :

Les décisions administratives qui sont notifiées au public par l'intermédiaire d'un téléservice conforme à l'article L. 112-9 et aux articles 9 à 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ainsi que les actes préparatoires à ces décisions ;







Point 5 : Tout peut (doit) etre mis en oeuvre pour ne plus demander d'informations déjà connues des administrations:

### Article L114-8 - Code des relations entre le public et l'administration - Légifrance

Les administrations échangent entre elles toutes les informations ou données strictement nécessaires pour traiter une demande présentée par le public ou une déclaration transmise par celui-ci en application d'un texte législatif ou réglementaire. Les administrations destinataires de ces informations ou données ne peuvent se voir opposer le secret professionnel dès lors qu'elles sont, dans le cadre de leurs missions légales, habilitées à connaître des informations ou des données ainsi échangées. [...]

(code des relations entre le public et l'administration)



















Décision du Conseil D'état du 3 juin rappel des principes sur le recours une obligation de passage par une démarches en ligne

- « Contrairement à ce qui est soutenu, ni les principes d'égalité devant la loi, d'égalité devant le service public et de continuité du service public, ni le droit à la compensation du handicap énoncé par l'article L. 114-1-1 du code de l'action sociale et des familles, ni le principe de non-discrimination reconnu par l'article 14 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ni, en tout état de cause, les autres droits garantis par la même convention, l'article 9 de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ou la loi du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations ne font obstacle, par principe, à ce que soit rendu obligatoire le recours à un téléservice pour accomplir une démarche administrative, et notamment pour demander la délivrance d'une autorisation. »
- Toutefois, le pouvoir réglementaire ne saurait édicter une telle obligation qu'à la condition de permettre l'accès normal des usagers au service public et de garantir aux personnes concernées l'exercice effectif de leurs droits.



### La reconnaissance de la capacité d'action des Préfets



### Décision du Conseil D'état du 3 juin rappelle des principes sur le recours à la dématérialisation

"En ce qui concerne la question de savoir si les préfets peuvent, sans y être habilités par un texte législatif ou règlementaire, créer un téléservice destiné à la prise de rendez-vous et au dépôt de pièces en vue de la présentation d'une demande, et s'ils peuvent rendre obligatoire son usage :

Il appartient aux préfets, comme à tout chef de service, de prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement de l'administration placée sous leur autorité. Ils peuvent ainsi prendre des dispositions relatives au dépôt des demandes qui leur sont adressées, dans la mesure où l'exige l'intérêt du service, dans le respect des règles ou principes supérieurs et dans la mesure où de telles règles n'y ont pas pourvu. Il en résulte que, sauf dispositions spéciales, les préfets peuvent créer des téléservices pour l'accomplissement de tout ou partie des démarches administratives des usagers. »

DS est donc adapté autant pour les démarches externes, qu'internes



## Quelques chiffres









Un dispositif qui a fait ses preuves en 4 ans

# 7,5 millions

de dossiers déposés dont 1,3 millions en 2022 ( 3,5 millions en 2021)

4,4 millions de comptes usagers





Fraternité



















## 15 000 démarches

déployées (4 600 en 2021)

950 administrations partenaires





### 950 partenaires publics déploient des démarches avec DS









































































MISSION

NUMÉRIQUE





Entrepreneurs d'Intérêt Général





























hauts-de-seine







FranceAgriMer

























Fraternité





### 73 000 agents impliqués (60 000 en 2021)

13 000 agents sont « administrateurs ». Ils ont un droit de créer des formulaires











**Bilan** 2021

### Enquête Satisfaction 2021

Administrateurs: 90 %\*

stable sur 2 ans

Instructeurs: 83 %\*

- 1 % en 2 ans

\* Très satisfaits et plutôt satisfaits



Sur une hypothèse









Liberté Égalité Fraternité

### En 2021;

### l'application « open-source » démarches-simplifiées est déployée par :



demarches-simplifiees.fr

72 I DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE

demarches-simplifiees.fr en chiffres

5 042

4 918 277

administrations partenaires

dossiers déposés

2 **MINISTÈRES** Dématérialisation des Démarches Sociales SOCIAUX Égalité Fraternité

· 1 MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ Liberté Égalité Fraternité

Dématérialisation des Démarches Sociales en chiffres

31

6 944

administrations partenaires

dossiers déposés



MES-DEMARCHES.GOV.PF

"Mes-Démarches" en chiffres

82

157 193

administrations partenaires

dossiers déposés

Présidence Polynésie française

demarches-simplifiees.intradef.gouv.fr

**DES ARMÉES** Liberté Égalité Fraternité

92

MINISTÈRE **DES ARMÉES** Égalité

· 100

Dématérialisation des Démarches Sociales en chiffres

660

117 268

administrations partenaires

déposés





Fraternité







### l'application « open-source » démarches-simplifiées est déployée par :









Service ouvert le 17 novembre 2021

# Les fonctionnalités nouvelles en

2022



### Les principales évolutions des derniers mois



En plus de travaux de sécurisation et d'amélioration continue, les évolutions réalisées

### Obligations RGPD: désignation du DPO Cadre juridique \* Le cadre juridique justifie le droit de collecter les données demandées dans votre démarche auprès des usagers. Par exemple : Texte de loi (loi, décret, circulaire, arrêté...) • Texte juridique (statuts, délibération, décision du conseil d'administration...) En savoir plus avec cette vidéo de 5 minutes & Vous pouvez saisir un lien web vers ce texte, ou l'importer depuis un fichier. Lien vers le texte https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/3/13/INTA1906412D/jo/texte Importer le texte Choisir le fichier aucun fichier sélectionné **RGPD** Pour certaines démarches, veuillez indiquer soit le mail de contact de votre délégué à la protection des données, soit un lien web pointant vers les informations Lien ou email pour contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) test@test.fr

CHG	mps		
onfigurat	ion des d	champs	
<b>:</b> =			8
TYPE DE CHAMP		LIBELLÉ DU CHAMP	CHAMP OBLIGATOIRE
Bloc répétable	•	lieu de livraison	
		DESCRIPTION DU CHAMP (OPTIONNEL)	
<b>≡</b> ‡≡			8
↓ TYPE DE CHAMP		LIBELLÉ DU CHAMP	CHAMP OBLIGATOIRE
Deux menu	s déroulants liés 🗸	point livraison 1	
		DESCRIPTION DU CHAMP (OPTIONNEL)	







En plus de travaux de sécurisation et d'amélioration continue, les évolutions réalisées







### Les principales évolutions des derniers mois



Dans demarches-simplifiees.fr: 24 mois

Texte cadrant la demande d'information 🗹

### Elargissement des informations en bas de page

Cette démarche est gérée par : Poser une question sur votre dossier : Cadre juridique :

Bureau des opérateurs et des services ferroviaires de Directement : par la messagerie

voyageurs Par téléphone : 01 40 81 17 88

Ministère de la Transition écologique et de la Horaires : du lundi au vendredi.

cohésion des territoires Statistiques : voir les statistiques de la démarche

Tour Séquoia

92055 LA DEFENSE CEDEX

Accessibilité : partiellement conforme 🗹 - CGU 🗹 - Mentions légales 🗹 - Documentation 🗹 - Code source 🗹 - Contact technique - Aide 🗹 -

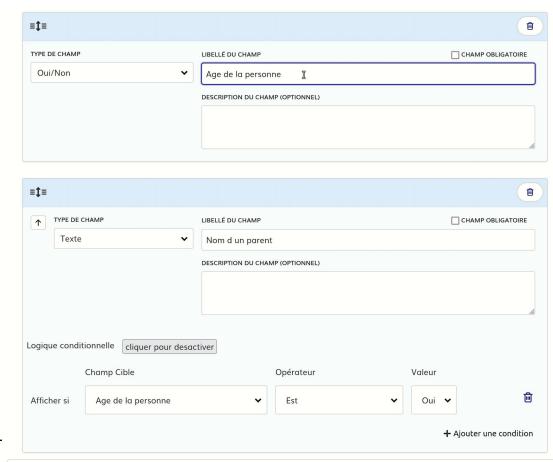
Besoin d'aide avec vos démarches en ligne ? L'



### Les évolutions récentes

### (3)

Le conditionne!:





### Les évolutions récentes



Rechercher des démarches clonables grâce au nouveau moteur de recherche

Créer une nouvelle démarche de zéro

## Créer une nouvelle démarche à partir d'une démarche existante Rechercher une procédure

Entrez au minimum 3 lettres

politique de la ville

Rechercher



### Les axes prioritaires proposés en 2022

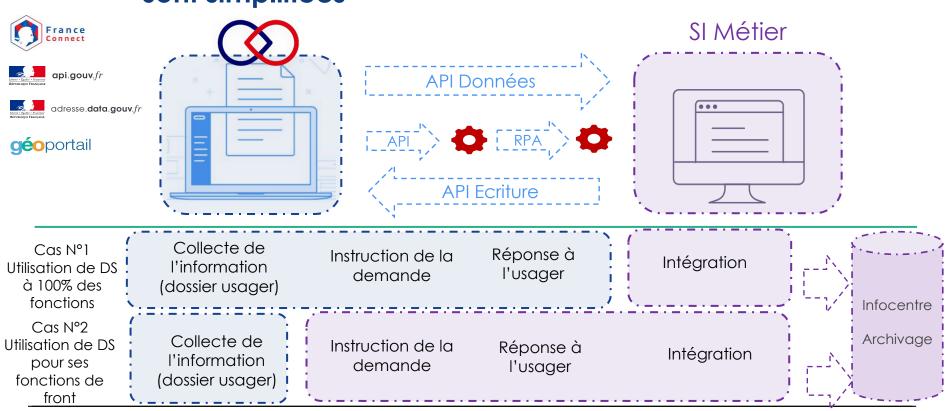


- Admin: Conditionnel (Poursuivre les travaux d'amélioration)
- Admin: Améliorer l'archivage des dossiers
- Instructeurs : traitement multiple de dossiers
- •Usagers: Implémenter le travail de l'UX
- •Usagers : Faciliter pour l'usager la possibilité de contacter l'administration pour une démarche donnée
- Décideurs : Statistiques sur les démarches de mon ministère
- Décideurs: Organiser une offre d'accompagnement
- Contributeurs : Faire vivre la communauté des contributeurs





## Pour les acteurs publics, les outils d'interopérabilité sont simplifiées







### Dématérialiser avec DS, ce sont :

### 2 natures de gains

Gains résultant de l'utilisation d'une solution de dématérialisation sous la forme d'une plateforme de services mutualisée

- Pas d'investissement
- Pas de frais d'installation
- Pas de licence
- Pas de coût d'exploitation
- Pas de coût de support (sauf support métier)
- Pas de coût de personnalisation de l'outil
- Pas de maintenance
- Pas de cahier des charges
- Peu de formation

Gains résultant de la dématérialisation des démarches pour les services et les usagers

- Réduction du papier
- Réduction des échanges par mails
- Gains de temps pour les usagers
- Réduction des temps pour obtenir des dossiers complets
- Réduction des délais de traitement
- Réduction des courriers postaux
- Rapidité de mise en place
- Suivi des dossiers en continue pour l'usager



### L'animation du réseau



- Webinaire mensuel
- News letter à chaque nouvelle fonctionnalité
- Accompagnement des utilisateurs de DS (administrateurs, instructeurs)
- Support



### L'élaboration du guide de la dématérialisation réussie via DS:



- Un guide construit sous forme de bonnes pratiques en partenariat avec la DITP grâce à des ateliers de bonnes pratiques
- A vocation à :
- > accompagner les agents vers le déploiement de formulaires simplifiés selon leurs besoins internes
- > aboutir à des formulaires de qualité à destination des usagers afin de faciliter le parcours usager

### 1, 2, 3... Prêt? Dématerialisez!

#### Décrire sa procédure

- Donner un titre et une description. détaillée (pour que l'objet de la démarche soit le plus clair possible pour l'usager)
- Indiquer le temps de conservation des données et la base juridique (RGPD)
- Choisir si la procédure s'adresse à une personne morale ou un particulier

#### Construire son formulaire

- Ajouter des champs. Un champ = une information dont yous avez besoin! Ne demandez que les informations dont vous avez besoin pour votre démarche.
- · Ajoutez des pièces-jointes. Une piècejointe = une justification dont vous avez besoin!

#### Prévoir l'instruction de son formulaire

- Prévoir les annotations privées permettant la co-instruction. Les annotations privées permettent de faciliter l'instruction.
- Préparer l'attestation et les e-mails automatiques permettant d'informer l'usager de l'avancement de son dossier
- · Indiquer les instructeurs ou groupes d'instructeurs
- Paramétrer les avis experts

#### Publier son formulaire

Les vérifications avant de publier une démarche :

- · Remplir le champ Service : l'usager doit être en mesure de contacter son administration
- Nommer au moins un instructeur
- Tester la démarche
- Publier sa procédure en choisissant son url
- Communiquer le lien aux usagers



### Documentation:



Ressources open sources sur:

https://github.com/betagouv/demarches-simplifiees.fr

Documentation: <a href="https://doc.demarches-simplifiees.fr">https://doc.demarches-simplifiees.fr</a>

Ressources vidéo: <a href="https://doc.demarches-simplifiees.frs">https://doc.demarches-simplifiees.frs</a>

S'enregistrer :

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-d-inscription-a-demarches-simplifiees

Attentes des usagers : https://demarches-simplifiees.featureupvote.com





### Questions?

contact@demarches-simplifiees.fr